REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE L'ALPHABETISATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA

PROJET DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU SYSTEME EDUCATIF DE BASE

Volet Financement de Projet d'Investissement (IPF)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS N° 024CI/PRSEB-PROJET/IDA-2026 - SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL DE PROFIL EDITEUR POUR LA CONCEPTION EDITORIALE ET LA PRE-PRESSE DES MANUELS, DES CAHIERS D'EXERCICES ET GUIDES POUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS ET DES MATHEMATIQUES AU COURS MOYEN PREMIERE ANNEE (CM1) ET AU COURS MOYEN DEUXIEME ANNEE (CM2)

I. Contexte et justification

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a adopté le Plan Sectoriel du Secteur Éducation-Formation (PSE) qui détermine les orientations du Ministère en charge de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation jusqu'à l'horizon 2025. Ce PSE bénéficie de l'appui des partenaires techniques et financiers. Les concluions des États Généraux de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (EGENA) ont confirmé les grands projets de réformes (dont la réforme des premiers apprentissages, la réforme du collège, la réforme de la gouvernance) qui sont déjà portées par le Plan Sectoriel de l'Education.

C'est dans ce cadre que l'Association International de Développement (IDA-Banque mondiale) finance, conjointement avec le Partenariat Mondial pour l'Éducation (GPE), une partie du PSE 2016-2025. Ledit financement s'élève à 264,7 millions de dollars (US$) et se traduit par la mise en place du Programme de Renforcement du Système Éducatif de Base (PRSEB).

L'objectif de développement (ODP) du PRSEB est d'améliorer : (i) l'accès équitable aux services d'éducation et de santé scolaire au préscolaire, au primaire et au 1er cycle de secondaire ; (ii) d'améliorer les résultats d'apprentissage ; et (iii) de renforcer la gestion axée sur la performance le long de la chaîne de prestation de services éducatifs.

Au titre de l'amélioration de la qualité des apprentissages, le Gouvernement a adopté le Programme National d'Amélioration des Premiers Apprentissages Scolaires (PNAPAS) dont la mise en œuvre sur l'ensemble du territoire national est effective depuis la rentrée scolaire 2024-2025. Sa mise en œuvre s'appuie sur les manuels, les cahiers d'exercices et les guides pédagogiques, déclinée en déchiffrable pour les mathématiques (CP1, CP2, CE1 et CE2) , en décodable pour la lecture CP1, CP2, CE1 et CE2) et en guides enseignants pour chaque discipline.

La stratégie de mise en œuvre suit celle des cohortes, ainsi pour les rentrées scolaires 2024 et 2025, 2025-2026 et pour 2026-2027, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique (MENAET) à travers les équipes nationales d'élaboration de manuels a

actualisé sur les productions existantes dans le cadre du Projet PAPSE et les a mis à la disposition des écoles sur toutes l'étendue du territoire. Toutefois, la production de ces intrants s'est avérée longue et a affectée les délais de mise à disposition des élèves, quasiment deux mois après la rentrée des classes chaque année.

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour objet **la Sélection d'un Consultant Individuel International ayant un profil d'éditeur pour la conception éditoriale et la pré-presse des manuels, des cahiers d'exercices et guides pour l'enseignement du français et des mathématiques au COURS MOYEN PREMIERE ANNEE (CM1) et au COURS MOYEN DEUXIEME ANNEE (CM2).**

II. Objectifs de la mission

2-1- L'objectif général

Le principal objectif de la mission du Consultant Individuel International est de fournir les services de conception éditoriale, de pré-presse et de prémaquette pour deux manuels que sont : « Le livre de Français et le Livre de Mathématiques accompagnés des cahiers d'exercices pour les élèves et de leurs guides d'exploitation pédagogique pour les enseignants pour chacun les deux niveaux : le COURS MOYEN PREMIERE ANNEE (CM1) et le COURS MOYEN DEUXIEME ANNEE (CM2).

2-2-Les objectifs spécifiques

Le Consultant Individuel International sera chargé de :

- proposer des maquettes présentant le séquencement général des contenus des manuels et des guides, en adéquation avec les programmes et les progressions en vigueur tout en assurant le continuum avec le contenu des programmes des niveaux inférieurs ;
- opérer le calibrage et la mise au point des textes des manuels, des cahiers d'exercices et guides (vérification de la grammaire, de l'orthographe et de la ponctuation) ainsi que l'agencement des textes et des illustrations ;
- proposer à la Direction de Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC) toutes corrections ultérieures jugées utiles ;
- traiter et placer les illustrations des leçons et exercices selon les choix de couleurs et la disposition déterminés pour chaque ouvrage ;
- définir les choix typographiques les plus adaptés au niveau visé (polices, corps, format page, marges, espacements, calages, visualisation des titres, sous-titres et corps de textes), en fonction des spécifications techniques et pédagogiques fournies ;
- organiser et animer les ateliers de validation et d'intégration des observations issues des échanges à tous les niveaux (équipes nationales des rédacteurs, et toutes autres parties prenantes du MENAET, etc.) ;
- préparer des maquettes types de chaque ouvrage à évaluer avec les équipes de rédacteurs et des graphistes de la DPFC pour valider les critères de lisibilité, l'esthétique, le positionnement et la pertinence des illustrations ;
- affecter un numéro ISBN à chacun des quatre ouvrages et des quatre cahiers d'exercices, pour l'identification, et indiquer la date du dépôt légal des livres et des cahiers d'activités sur la page de Copyright ;

- produire une version papier de la maquette définitive de chaque ouvrage et cahiers d'activités et de deux (02) versions électroniques sur CD (formats PDF).

Pour conférer les meilleures options tant techniques que pédagogiques à ces ouvrages, le Consultant Individuel International est invité à faire toutes suggestions de réalisation qu'il jugera utiles pour améliorer la qualité physique et la commodité d'usage final, sans implication additionnelle de coûts.

III. Méthode de travail

Le Consultant Individuel International travaillera sous l'autorité du Directeur de la DPFC sur la base des approches, des documents et des informations fournis par la structure responsable et les structures impliquées ainsi que du plan de travail soumis. De façon concrète, il s'agira pour lui :

- de préparer l'organisation du travail avec la DPFC en collaboration avec les structures impliquées notamment les équipes de rédaction des manuels et guides ;
- d'élaborer les maquettes de chaque manuel et guide incluant les textes et illustrations, en collaboration avec les équipes de rédaction ;
- Au terme de son travail, le Consultant Individuel International devra fournir à la DPFC aux échéances indiquées, les livrables suivants respectant les spécifications techniques indiquées :

Produits	Nature	Livrables
MANUELS, CAHIERS D'EXERCICES ET GUIDE CM1	**Français**	01 manuel élève du CM1, illustré
		01 cahier d'exercices du CM1, illustré
		01 guide du maître du CM1, illustré
	Mathématiques	01 manuel élève du CM1, illustré
		01 cahier d'exercices du CM1, illustré
		01 guide du maître du CM1, illustré
MANUELS, CAHIERS D'EXERCICES ET GUIDE CM2	**Français**	01 manuel élève du CM1, illustré
		01 cahier d'exercices du CM1, illustré
		01 guide du maître du CM1, illustré
	Mathématiques	01 manuel élève du CM1, illustré
		01 cahier d'exercices du CM1, illustré
		01 guide du maître du CM1, illustré

IV. Résultats attendus

Au terme de sa mission, le Consultant Individuel International devra fournir à la DPFC, aux échéances indiquées, les livrables suivants :

- les maquettes présentant le séquencement général des contenus des manuels, des cahiers d'exercices et des guides, conformes au programme et la progression en vigueur et assurant le continuum pédagogique avec les intrants des niveaux inférieurs ;
- le calibrage et la mise au point des textes des manuels, des cahiers d'exercices et guides (vérification de la grammaire, de l'orthographe et de la ponctuation) et agencement des textes et illustrations sont opérés ;
- toutes les corrections ultérieures jugées utiles sont proposées à la DPFC ;
- les illustrations des leçons et exercices sont traitées et placées selon les choix de couleurs et la disposition déterminés pour chaque ouvrage ;

- les choix typographiques les plus adaptés au niveau visé (polices, corps, format page, marges, espacements, calages, visualisation des titres, sous-titres et corps de textes), en fonction des spécifications techniques et pédagogiques fournies sont respectés ;
- les maquettes types de chaque ouvrage à évaluer avec les équipes de rédacteurs, d'évaluateurs et les graphistes du MENAET pour valider les critères de lisibilité, l'esthétique, le positionnement et la pertinence des illustrations sont préparés ;
- un numéro ISBN de chacun des huit ouvrages et les quatre cahiers d'exercices est affecté pour l'identification, et l'indication de la date du dépôt légal des livres sur la page de Copyright ;
- une version papier de la maquette définitive de chaque ouvrage et deux (02) versions électroniques sur CD (formats PDF) sont produites.

V. Profil du Consultant Individuel International

La mission sera confiée à un professionnel en édition ayant :

- minimum BAC+5 dans les métiers du livres (langue, littérature, lettre, journalisme, marketing, communication de masse/ Etude des médias, etc.) ou équivalents ;
- au moins cinq (5) ans d'expérience en édition de documents scolaires ;
- réalisé au moins trois (3) missions d'édition de manuels scolaires au cours des dix (10) dernières années ;
- réalisé à l'international au moins deux (2) missions d'édition de manuels scolaires ;
- des expériences en traitement des illustrations, en calibrage, en agencement et en mise au point des textes (fournir des références) ;
- au moins une (1) expérience du niveau primaire en APC et autre approche pédagogique en vigueur (fournir des références) ;
- une connaissance de l'environnement scolaire (primaire) et du contexte socio- culturel ivoirien (fournir des références) ;
- une connaissance des approches pédagogiques en œuvre dans le système éducatif ivoirien (fournir des références).

VI. Durée de la mission

La durée d'exécution de la mission sera de 120 jours.

VII. Procédure pour la soumission des manifestations d'intérêts

La Sélection du Consultant Individuel International se fera selon la méthode de la **« Sélection de Consultants Individuels par mise en concurrence ouverte »** et ce, conformément ***au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), édition de septembre 2025 et relatif à l'acquisition de Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants.***

Les candidats intéressés doivent produire les informations sur leurs qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour la mission décrite ci-dessus, notamment les références pertinentes concernant l'exécution de missions similaires (objet, description, années de réalisation, et coûts de la mission, nom et adresse du client, etc.)

Le dossier de soumission devra être composé de :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du Projet PRSEB ;

- un CV détaillé indiquant l'expérience générale et les expériences spécifiques en rapport avec la mission, les expériences avec les institutions internationales, les expériences avec les PTF, et la capacité à pouvoir mener à bien ce type de mission (justifiées par des Attestations de Bonne Exécution (ABE) ;
- les copies des diplômes et certificats ;
- une note méthodologique présentant votre compréhension de la mission si possible.

La date limite pour le dépôt des manifestations d'intérêts est prévu pour le **mercredi 14 octobre 2026** à 15 heures GMT au plus tard. L'enveloppe de soumission devra porter la mention ***« AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS N° 024CI/PRSEB-PROJET/IDA-2026 -SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL DE PROFIL EDITEUR POUR LA CONCEPTION EDITORIALE ET LA PRE-PRESSE DES MANUELS, DES CAHIERS D'EXERCICES ET GUIDES POUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS ET DES MATHEMATIQUES AU COURS MOYEN PREMIERE ANNEE (CM1) ET AU COURS MOYEN DEUXIEME ANNEE (CM2) »***

Les manifestations d'intérêts devront être soumis en français et en cinq (05) exemplaires dont un (1) original et quatre (04) copies (le tout dans une grande et même enveloppe) et déposées sous plis fermé à l'adresse ci-dessous ou transmis par DHL, CHRONOPOSTE, FEDEX, etc.

Les soumissions par voie électronique ne seront pas acceptées.

L'adresse de soumission est la suivante : Unité de Gestion du Projet PRSEB, sise à Cocody 2 Plateaux, 7ème tranche - Ilot 252 - Lot 3039 - Téléphone : (225) 27 22 55 94 40 Adresse électronique pour toute correspondance : atmbra@yahoo.com Cc : **yeo_pefougne@yahoo.fr**

NB : Les termes de référence sont disponibles sur demande par mail ou à retirer au siège de l'Unité Projet.